



MODALITES DE PAIEMENT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Elèves DEMI-PENSIONNAIRES : REGLEMENT FORFAIT

Intendance SEP - Bureau 1 – Morgane ALLIONE

Rappel : **l'inscription au forfait est un engagement – Si l'élève ne déjeune pas il restera dû.** Une facture pour chaque trimestre est adressée aux familles par @mail ou voie postale ou remis en mains propres à l'élève.

Choix du forfait : **DP4 = 4 repas par semaine, jours fixés au préalable** ou **DP5 = 5 repas par semaine** (nouveau forfait en RS 2022 - décision en cours de validation par le CA)

par chèque

Dépôt chèque à l'intendance, une boîte aux lettres à l'entrée est à disposition

! Joindre le coupon détachable de l'avis de paiement

NOM DE LA BANQUE

Payer par chèque ou virement

Agent comptable LPO Fourcade

AGENCE DE LA MONTAGNE
94 RUE DES FLOCCONS
73072 PERANSELLE LA BELLE
TEL : 05 04 03 02 00

NOM DE LA BANQUE
94 RUE DES FLOCCONS
73072 PERANSELLE LA BELLE

signature

1234567 012300000000 001101234567

en ESPECES

Au bureau de l'intendance, **prévoir l'appoint**

! Caisse ouverte **UNIQUEMENT** le **MATIN** du LUNDI au JEUDI

FERME le **VENDREDI**



Télépaiement

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

ÉduConnect
Un compte unique pour les services numériques
des écoles et des établissements

Je sélectionne mon profil Représentant légal

Se connecter à l'interface :

<https://teleservices.education.gouv.fr>

(adresse indiquée sur l'Avis à payer transmis aux familles)

Adresse postale SITE L'Etoile : LPO MARIE-MADELEINE FOURCADE – SEP - 14 RUE JULES FERRY – BP 20125 – 13120 GARDANNE CEDEX

Tél : 04 42 12 64 30 (poste Intendance Morgane Allione)

Mèl : morgane.allione@ac-aix-marseille.fr